

tre des Finances, nous avons vu le ministre du Travail essayer d'appliquer une politique de cataplasme à une grave situation. Il s'agit d'une politique de cataplasme (*band aid*), plutôt que d'une politique de «bandit», mais la deuxième expression n'est peut-être pas si loin de la vérité.

A mon avis, l'annonce est plutôt ambiguë et dénature les faits. Environ 20,000 nouvelles maisons seront mises en chantier, mais il est bel et bien entendu qu'elles ne devront pas forcément être vendues avant d'être construites. Je comprends pourquoi le ministre a posé cette condition.

Les personnes que nous voulons aider ne pourront acheter ces nouvelles maisons, car elles n'en ont pas les moyens.

Il serait peut-être utile que le ministre du Travail consulte le ministre des Finances, tout ce problème est d'ordre financier. Le gouvernement actuel semble fonctionner comme une compagnie de finance. Le coût de l'argent et de la construction domiciliaire est si élevé qu'il dépasse les moyens du salarié canadien ordinaire. Nous n'aidons pas, je crois, à résoudre la crise du logement qui sévit actuellement au Canada.

Si l'industrie de la construction domiciliaire est dans une situation difficile, ce n'est pas que les gens ne veulent pas acheter de maisons, mais qu'ils n'en ont pas les moyens. Nous avons des restrictions sévères sur le crédit et nous sommes assujettis à une taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Le coût de la construction en est accru, et c'est un facteur qui affaiblit notre économie. Le ministre donne à entendre que les amendements à la loi sur les banques, une fois adoptés, vont annuler ou régler le problème. Je ne le crois pas, parce que les banques n'ont pas nécessairement les fonds suffisants pour tous les prêts hypothécaires qu'il leur faudrait consentir pour combler la disette domiciliaire au pays.

Il y a un an, elles ont demandé l'autorisation de réduire leurs réserves pour pouvoir maintenir leurs opérations, car elles étaient trop à court. Elles ne sont pas en meilleure posture aujourd'hui et la situation ne s'améliorera pas avec le temps. Le coût de la vie est trop élevé pour cela.

Cette politique n'est pas de nature à le faire diminuer. Ce n'est pas parce que nous pouvons bâtir 20,000 maisons que nous pouvons les vendre. On demandera aux entrepreneurs de prendre ces frais à leur charge, et cela n'améliorera nullement les choses. Ce n'est

qu'un cataplasme appliqué à un grand problème qui exige un grand remède, mais le ministre ne nous a certes pas donné aujourd'hui une solution de ce genre.

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, on m'a dit à maintes reprises qu'il fallait être reconnaissant des moindres bienfaits. Même si je partage bien des critiques formulées aujourd'hui, je tiens à dire que je me réjouis de l'initiative du gouvernement, si faible soit-elle, en vue de régler le problème du logement qui se pose au Canada aujourd'hui.

Je me rappelle que le parti libéral a proclamé qu'il voulait aider les Canadiens à devenir propriétaires. C'était un objectif très louable. Mais nous avons constaté au cours des derniers mois et, en fait, au cours des deux ou trois dernières années, que bon nombre de politiques du gouvernement sont allées à l'encontre de cet objectif. Au lieu d'aider les Canadiens à devenir propriétaires et à habiter leurs propres maisons, elles ont plus ou moins rendu la chose irréalisable pour des milliers d'entre eux.

Dans sa déclaration, le ministre a parlé des restrictions imposées aux capitaux privés, qui freinent la construction résidentielle. Le parti du Crédit social soutient depuis des années que si le gouvernement utilisait la Banque du Canada pour ses besoins en capitaux à destination sociale, cela réduirait la pression exercée sur les capitaux privés et il y aurait suffisamment d'argent pour administrer les affaires de l'État, tout en permettant aux citoyens de se procurer le logement et les autres installations dont ils ont besoin. J'avoue que, de nos jours, le prix des logements dépasse de loin les moyens de milliers de propriétaires éventuels disposant d'un revenu modeste ou moyen, et cela entre autres, à cause de la hausse des taux d'intérêt.

A mon avis, il est absolument faux de dire que cette mesure permettra la construction de 20,000 habitations. Sauf erreur, le ministre de la Main-d'œuvre a annoncé qu'on tâchera, par des moyens supplémentaires, de stimuler l'immigration au Canada. Si l'on tient compte aussi du besoin d'habitations pour les nouvelles familles fondées au Canada, je dirais que 20,000 habitants est un nombre bien insuffisant pour répondre à la demande dans ce domaine. Par conséquent, monsieur l'Orateur, tout en étant reconnaissants de petits bienfaits, nous comptons en obtenir de plus grands dans les jours à venir.